

# Lettre aux Riverains

## Réfection de la Rue des Cordeliers

Meaux, le 10 mai 2024

Madame, Monsieur,

La rénovation et l'embellissement de votre quartier se poursuit. Ainsi, les entreprises CITEOS, Jean Lefebvre et Centralpose procéderont à la réfection de la voirie et des trottoirs de la rue des Cordeliers (sur la portion comprise entre la rue du Palais de Justice et l'avenue de la République).

Les travaux auront lieu **du lundi 13 mai au lundi 2 septembre 2024, de 8h00 à 17h00.**

Ils se dérouleront en plusieurs phases, selon les impératifs techniques et météorologiques :

**Phases 1 et 2 - Tronçon de l'avenue de la République à la rue des Prés (côté impair du 13 au 27 mai 2024 / côté pair du 28 mai au 10 juin 2024) :**

**La circulation sera interdite et l'accès des riverains sera réglementé.** Une déviation sera mise en place par la rue des Prés, rue Jean Jaurès, rues du Faubourg Saint Nicolas ou de l'Hôtel Dieu, rue Croix Saint Loup Prolongée, quartier Hôpital.

Le cheminement des piétons sera dévié sur le trottoir opposé.

Le stationnement sera quant à lui considéré comme gênant sur l'ensemble des places de stationnements.

**Phases 3 et 4 - Tronçon de la rue des Prés à la rue Fatou (côté impair du 11 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2024 / côté pair du 2 au 16 juillet 2024) :**

**La circulation sera maintenue et se fera sur les emplacements de stationnement.**

Le stationnement sera considéré comme gênant sur l'ensemble des places de stationnements dans la rue des cordeliers.

**Phase 5 et 6 - Tronçon rue du Palais de justice à la rue Fatou (côté impair du 22 juillet au 2 août 2024 et côté pair du 5 au 26 août 2024) :**

**La circulation sera maintenue et réduite au droit des travaux.**

### Jean-François Copé

Ancien ministre, Maire de Meaux,  
Président de la Communauté  
d'Agglomération du Pays de Meaux



**Le stationnement sera considéré comme gênant sur l'ensemble des places de stationnement de la rue du Palais de Justice.**

**Phase 7 - Travaux de nuit se dérouleront du 27 août au 2 septembre 2024, de 21h30 à 5h00.**

**La circulation sera interdite rues du Palais de Justice et des Cordeliers jusqu'à l'avenue de la République, selon l'avancée des travaux.**

Le stationnement sera considéré comme gênant sur l'ensemble des places de stationnements, pendant la durée des travaux et selon leur avancement.

Vous pourrez retrouver l'ensemble des informations, et notamment l'arrêté municipal afférent, avec le QR Code ci-dessous ou sur le site de la Ville, rubrique « infos travaux » :

<https://www.ville-meaux.fr/mes-demarches-et-infos-pratiques/deplacement-et-stationnement/infos-travaux>

Bien conscient des désagréments que ce chantier pourrait occasionner, le Département Espaces Publics et Proximité se tient à votre disposition par téléphone (01.83.69.02.50) ou par mail ([depp@meaux.fr](mailto:depp@meaux.fr)) pour répondre à toutes vos questions.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments fidèles et dévoués.

*Bien cordialement à vous*  
*Jean-François Coqui*



Nouveau site internet  
[www.ville-meaux.fr](http://www.ville-meaux.fr)



Nouvelle appli'  
MyMeaux  
disponible !



Suivez l'actualité de la ville  
sur nos réseaux sociaux



Pays  
de  
**Meaux**  
Communauté d'agglomération

 **Meaux**  
Fiers de notre histoire